

Traducteur

RNCP40408 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	136g
Formacode(s)	15231
Code(s) ROME	E1108
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/03/2025
Date d'échéance	28/03/2030

Certificateur(s)

EDVENN · SIRET : 51198209200054

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Traducteur réalise des traductions précises, fluides et adaptées à des contextes variés, répondant aux besoins des clients, qu'il s'agisse d'agences de traduction ou de clients directs. Dans ce cadre, il a pour mission de transposer les contenus d'un document ou d'un autre support créé dans une langue A (langue source) afin de le rendre compréhensible pour les locuteurs d'une langue B (langue cible), en tenant compte des particularités du public cible, de la finalité de la traduction et des exigences du client l'ayant commandée.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse de la demande de traduction et des besoins du client
Analyse préliminaire du matériau à traduire
Élaboration d'une proposition d'intervention en traduction
Préparation de l'environnement de travail nécessaire à la production
Réalisation des travaux de rédaction de la traduction
Management transversal des équipes impliquées dans le projet de traduction
Évaluation de la qualité d'une traduction humaine ou automatique
Mise en œuvre des actions d'optimisation
Définition du positionnement de son activité de traducteur
Structuration de son activité de traducteur
Développement de son activité de traducteur

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser la demande de prestation de traduction en identifiant son objet, sa finalité, ainsi que l'usage auquel la production est destinée, à l'appui du cahier des charges et des informations complémentaires obtenues, afin d'en comprendre le contexte et en déduire le cadre de l'intervention en qualité de traducteur.

Identifier les besoins spécifiques du client dans le cadre de la prestation de traduction, en clarifiant ses exigences (processus à suivre, terminologie à utiliser, sélection d'outils spécifiques d'aide à la traduction, formats particuliers pour les destinataires en situation de handicap...) et ses contraintes (culturelles, de délais, de budget, cadre légal/réglementaire à respecter...), afin de permettre leur prise en compte dans la planification et la réalisation de la prestation de traduction.

Analyser la structure globale du matériau à traduire en estimant le nombre de mots à traduire/réviser et en identifiant son niveau de formatage (présence de tableaux, de graphiques, d'un format numérique spécifique...), afin de choisir

les moyens logistiques, techniques et/ou technologiques à mobiliser pour produire les livrables dans le respect des documents sources (outils, logiciels...).

Effectuer une lecture panoptique du matériau source en repérant les termes techniques ou spécialisés, les éventuelles incohérences ou difficultés spécifiques (concepts culturels, présence de termes polysémiques, ambiguïtés...), afin d'identifier les difficultés et d'adapter les conditions de son intervention en conséquence.

Définir les modalités de la collaboration avec le client dans le cadre de la prestation de traduction, en identifiant la communication adaptée selon les responsabilités confiées, les situations rencontrées, les destinataires visés et les ressources mobilisables et en tenant compte du cadre juridique, normatif (enjeux RSE, prise en compte des situations de handicap...) et déontologique applicable (confidentialité...), afin de créer les conditions d'un partenariat durable.

Planifier la réalisation de la prestation de traduction, en évaluant les délais, moyens et ressources nécessaires à la fourniture des différents livrables (textes traduits, mémoire de traduction, rapport de traduction, guide de style, fichiers terminologiques/glossaires...), afin de permettre la formalisation de la proposition d'intervention.

Formaliser une proposition d'intervention adaptée à la demande de prestation de traduction et aux responsabilités confiées en y détaillant les méthodes de traduction envisagées, le détail des différentes étapes accompagné des livrables correspondants, ainsi que les conditions financières, selon le type de prestation et les éventuelles options envisagées pour sa réalisation, en veillant à sa conformité à la réglementation en vigueur, afin de sécuriser son intervention dans le cadre de la prestation.

Mettre en œuvre une méthodologie de recherche documentaire sur le sujet et/ou la thématique de la traduction à réaliser en collectant, analysant et organisant les résultats des recherches effectuées en utilisant des ressources matérielles (ouvrages de référence, revues imprimées, thésaurus...) et/ou des outils numériques adaptés (solutions intégrant de l'intelligence artificielle, moteurs de recherche, bases de données, corpus et mémoires de traduction existants...), afin de disposer, tout au long de la prestation de traduction, des informations nécessaires à la maîtrise du sujet traité.

Réaliser un relevé terminologique et linguistique en vue de la traduction à réaliser en extrayant du texte source les termes techniques, acronymes et expressions propres au domaine ou revêtant un intérêt spécifique pour la prestation, puis en recherchant des équivalents terminologiques dans la langue cible, selon le domaine spécifique auquel appartient le texte à traduire et son contexte d'utilisation, afin de constituer une base de référence favorisant la cohérence et la précision de la traduction.

Segmenter le texte source en unités de traduction pertinentes (phrases, paragraphes...), en utilisant des outils de traduction assistée par ordinateur (TAO) ou manuellement, selon la structure du texte et les besoins spécifiques de la prestation de traduction, afin de faciliter les travaux de traduction et de garantir l'exhaustivité et la cohérence du contenu.

Transférer le contenu du document source vers la langue cible en respectant le cahier des charges et les normes métier, en s'appuyant sur les ressources fournies ou constituées et en veillant à respecter l'intention du texte source, sa complexité et sa subtilité, afin de garantir une traduction juste, conforme aux attentes du client et répondant aux exigences professionnelles en matière de qualité.

Utiliser la terminologie et la phraséologie spécifiques au domaine lors de la traduction des segments du texte source en tenant compte des exigences sectorielles, culturelles, régionales et fonctionnelles, et en adaptant directement ou en soumettant des propositions d'adaptations concernant le style, le ton et les références, pour assurer une traduction précise et pertinente dans la langue cible.

Procéder à l'harmonisation stylistique et terminologique globale du texte produit à l'aide d'outils de traduction assistée par ordinateur (TAO) et outils métiers, afin de garantir une traduction fluide, homogène et naturelle dans la langue cible.

Adapter la traduction produite en vue de son accessibilité aux destinataires cibles en situation de handicap, en simplifiant le langage si nécessaire et en veillant à la clarté des informations, tout en respectant le ton et le style du document source, afin de rendre le contenu traduit utilisable pour tous les publics visés par le cahier des charges.

Piloter la mise en œuvre des missions confiées aux parties prenantes à la réalisation du projet de traduction, en procédant à leur répartition, leur planification et leur suivi, afin de permettre la coordination des activités nécessaires au projet et ainsi en garantir la réalisation conforme.

Conduire des réunions, groupes de travail ou entretiens avec les parties prenantes à la réalisation du projet de traduction, en s'appuyant sur les méthodes et outils de communication adaptés (écoute active, prise en compte des particularités culturelles et générationnelles, reformulation...), selon les profils, besoins (partage d'informations, mise en œuvre de l'intelligence collective, recadrage...) et situations en présence (démarrage de projet, difficultés rencontrées dans le cadre d'un projet...), afin de favoriser la collaboration et la cohésion entre les différents acteurs,

ainsi que le maintien de leur motivation et d'un environnement de travail favorable, tout au long du projet de traduction.

Vérifier la fidélité de la traduction vis-à-vis du texte source, en recherchant d'éventuelles divergences dans la transmission du sens, de l'intention et des messages, afin de repérer les ajouts, omissions, interprétations, non-sens, contresens et approximations, et d'ajuster le contenu en conséquence.

Évaluer la qualité globale et l'exactitude d'un texte traduit (linguistique, terminologique, typographique...) d'un texte traduit, en distinguant les segments corrects de ceux nécessitant une intervention (réécriture...), et en repérant les incohérences et erreurs, afin de proposer des solutions adaptées aux écarts identifiés.

Délimiter le périmètre d'intervention en réécriture nécessaire sur le texte traduit par un humain ou par un moteur de traduction automatique, en recherchant un équilibre entre les exigences en matière de qualité, les contraintes de délais d'exécution et l'atteinte des objectifs de rentabilité fixés, afin de garantir des conditions optimales de mise en œuvre des actions correctives.

Réviser une traduction humaine ou post-éditer une traduction générée automatiquement, en y apportant les modifications structurelles nécessaires (ordre des mots, modification de la syntaxe...), dans le respect du sens global du texte source, du cahier des charges et des processus qualité établis, afin de rendre le contenu plus accessible, notamment pour les personnes en situation de handicap, et d'assurer une lecture fluide et idiomatique de la traduction.

Fournir tous conseils, commentaires ou recommandations utiles aux parties prenantes à l'optimisation de la qualité de la traduction, en particulier dans le cadre d'un projet impliquant une pluralité de traducteurs, ainsi que sur les processus et outils à mobiliser pour prendre en charge les actions correctives, en fonction des besoins spécifiques de la prestation, afin d'inscrire son intervention dans une démarche qualité et d'amélioration continue.

Réaliser une étude de marché de l'activité de traducteur, en s'appuyant sur les résultats de sa veille stratégique et concurrentielle (environnement, acteurs du marché, besoins en matière de traduction, typologie des concurrents, spécificités des offres concurrentes...), afin d'évaluer le potentiel de son activité et la positionner sur le marché.

Définir ses offres de services en matière de traduction, en s'appuyant sur sa proposition de valeur, ses langues de travail, ses compétences et ses domaines d'expertise, en tenant compte de l'état et des besoins spécifiques des clients potentiels, afin d'élaborer des propositions adaptées et ciblées.

Élaborer un plan financier prévisionnel de son activité de traducteur, en déterminant ses objectifs de croissance et de rentabilité et en procédant à l'évaluation chiffrée de ses charges, ressources et retours sur investissement possibles, selon la structure juridique choisie dans le cadre de son exercice (entreprise individuelle, société commerciale, portage salarial...), afin de confirmer la viabilité et la pérennité de son projet, au regard de ses objectifs stratégiques.

Élaborer des modèles de conventions et de documents de gestion de son activité de traducteur (conditions générales de prestations de service (CGPS), devis, factures...), en veillant à la conformité à la législation en vigueur (mentions obligatoires, droit du travail, droit commercial, RGPD...), en veillant à la confidentialité des données des clients et des informations communiquées, afin d'en garantir l'utilisation et la transmission conformes dans le cadre de son activité.

Évaluer la performance de ses projets et actions dans le cadre de son activité de traducteur, en mettant en œuvre une démarche de pilotage et en s'appuyant sur des outils d'analyse et de suivi (tableaux de bord, KPI, rapports...), afin de garantir la pérennité et la rentabilité de son activité professionnelle.

Définir la politique commerciale et tarifaire de son activité de traducteur, ainsi que les argumentaires commerciaux valorisant sa différenciation sur le marché (spécialités, compétences spécifiques, utilisation d'outils technologiques, notoriété...), selon les offres proposées et les cibles visées, afin de répondre efficacement aux attentes de ses prospects et clients.

Mettre en œuvre des stratégies marketing et communication permettant de valoriser sa visibilité sur le marché, en constituant un fichier de prospection et de suivi exploitable, en proposant ses services sur des plateformes spécialisées et en mettant en place des actions et supports de communication adaptés à ses offres et typologies clients, notamment ceux en situation de handicap, en omnicanal, afin d'augmenter le nombre de ses prospects et clients.

Blocs de compétences

RNCP40408BC01 — Définir la stratégie de réalisation d'une prestation de traduction

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser la demande de prestation de traduction en identifiant son objet, sa finalité, ainsi que l'usage auquel la production est destinée, à l'appui du cahier des charges et des informations complémentaires obtenues, afin d'en

comprendre le contexte et en déduire le cadre de l'intervention en qualité de traducteur.

Identifier les besoins spécifiques du client dans le cadre de la prestation de traduction, en clarifiant ses exigences (processus à suivre, terminologie à utiliser, sélection d'outils spécifiques d'aide à la traduction, formats particuliers pour les destinataires en situation de handicap...) et ses contraintes (culturelles, de délais, de budget, cadre légal/réglementaire à respecter...), afin de permettre leur prise en compte dans la planification et la réalisation de la prestation de traduction.

Analyser la structure globale du matériau à traduire en estimant le nombre de mots à traduire/réviser et en identifiant son niveau de formatage (présence de tableaux, de graphiques, d'un format numérique spécifique...), afin de choisir les moyens logistiques, techniques et/ou technologiques à mobiliser pour produire les livrables dans le respect des documents sources (outils, logiciels...).

Effectuer une lecture panoptique du matériau source en repérant les termes techniques ou spécialisés, les éventuelles incohérences ou difficultés spécifiques (concepts culturels, présence de termes polysémiques, ambiguïtés...), afin d'identifier les difficultés et d'adapter les conditions de son intervention en conséquence.

Définir les modalités de la collaboration avec le client dans le cadre de la prestation de traduction, en identifiant la communication adaptée selon les responsabilités confiées, les situations rencontrées, les destinataires visés et les ressources mobilisables et en tenant compte du cadre juridique, normatif (enjeux RSE, prise en compte des situations de handicap...) et déontologique applicable (confidentialité...), afin de créer les conditions d'un partenariat durable.

Planifier la réalisation de la prestation de traduction, en évaluant les délais, moyens et ressources nécessaires à la fourniture des différents livrables (textes traduits, mémoire de traduction, rapport de traduction, guide de style, fichiers terminologiques/glossaires...), afin de permettre la formalisation de la proposition d'intervention.

Formaliser une proposition d'intervention adaptée à la demande de prestation de traduction et aux responsabilités confiées en y détaillant les méthodes de traduction envisagées, le détail des différentes étapes accompagné des livrables correspondants, ainsi que les conditions financières, selon le type de prestation et les éventuelles options envisagées pour sa réalisation, en veillant à sa conformité à la réglementation en vigueur, afin de sécuriser son intervention dans le cadre de la prestation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur la définition de la stratégie de réalisation d'une prestation de traduction donnant lieu à une note écrite et à une soutenance orale.

RNCP40408BC02 — Piloter le processus de production d'une traduction révisable adaptée à la langue et au contexte cibles

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre une méthodologie de recherche documentaire sur le sujet et/ou la thématique de la traduction à réaliser en collectant, analysant et organisant les résultats des recherches effectuées en utilisant des ressources matérielles (ouvrages de référence, revues imprimées, thésaurus...) et/ou des outils numériques adaptés (solutions intégrant de l'intelligence artificielle, moteurs de recherche, bases de données, corpus et mémoires de traduction existants...), afin de disposer, tout au long de la prestation de traduction, des informations nécessaires à la maîtrise du sujet traité.

Réaliser un relevé terminologique et linguistique en vue de la traduction à réaliser en extrayant du texte source les termes techniques, acronymes et expressions propres au domaine ou revêtant un intérêt spécifique pour la prestation, puis en recherchant des équivalents terminologiques dans la langue cible, selon le domaine spécifique auquel appartient le texte à traduire et son contexte d'utilisation, afin de constituer une base de référence favorisant la cohérence et la précision de la traduction.

Segmenter le texte source en unités de traduction pertinentes (phrases, paragraphes...), en utilisant des outils de traduction assistée par ordinateur (TAO) ou manuellement, selon la structure du texte et les besoins spécifiques de la prestation de traduction, afin de faciliter les travaux de traduction et de garantir l'exhaustivité et la cohérence du contenu.

Transférer le contenu du document source vers la langue cible en respectant le cahier des charges et les normes métier, en s'appuyant sur les ressources fournies ou constituées et en veillant à respecter l'intention du texte source, sa complexité et sa subtilité, afin de garantir une traduction juste, conforme aux attentes du client et répondant aux exigences professionnelles en matière de qualité.

Utiliser la terminologie et la phraséologie spécifiques au domaine lors de la traduction des segments du texte source en tenant compte des exigences sectorielles, culturelles, régionales et fonctionnelles, et en adaptant directement ou en soumettant des propositions d'adaptations concernant le style, le ton et les références, pour assurer une

traduction précise et pertinente dans la langue cible.

Procéder à l'harmonisation stylistique et terminologique globale du texte produit à l'aide d'outils de traduction assistée par ordinateur (TAO) et outils métiers, afin de garantir une traduction fluide, homogène et naturelle dans la langue cible.

Adapter la traduction produite en vue de son accessibilité aux destinataires cibles en situation de handicap, en simplifiant le langage si nécessaire et en veillant à la clarté des informations, tout en respectant le ton et le style du document source, afin de rendre le contenu traduit utilisable pour tous les publics visés par le cahier des charges.

Piloter la mise en œuvre des missions confiées aux parties prenantes à la réalisation du projet de traduction, en procédant à leur répartition, leur planification et leur suivi, afin de permettre la coordination des activités nécessaires au projet et ainsi en garantir la réalisation conforme.

Conduire des réunions, groupes de travail ou entretiens avec les parties prenantes à la réalisation du projet de traduction, en s'appuyant sur les méthodes et outils de communication adaptés (écoute active, prise en compte des particularités culturelles et générationnelles, reformulation...), selon les profils, besoins (partage d'informations, mise en œuvre de l'intelligence collective, recadrage...) et situations en présence (démarrage de projet, difficultés rencontrées dans le cadre d'un projet...), afin de favoriser la collaboration et la cohésion entre les différents acteurs, ainsi que le maintien de leur motivation et d'un environnement de travail favorable, tout au long du projet de traduction.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle donnant lieu à la production d'une traduction révisable et d'une note écrite, puis à une soutenance orale.

Mise en situation professionnelle portant sur le management transversal dans le cadre d'un projet de traduction donnant lieu à un jeu de rôles et à un entretien avec le jury.

RNCP40408BC03 — Optimiser la qualité d'une traduction automatique ou humaine

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier la fidélité de la traduction vis-à-vis du texte source, en recherchant d'éventuelles divergences dans la transmission du sens, de l'intention et des messages, afin de repérer les ajouts, omissions, interprétations, non-sens, contresens et approximations, et d'ajuster le contenu en conséquence.

Évaluer la qualité globale et l'exactitude d'un texte traduit (linguistique, terminologique, typographique...) d'un texte traduit, en distinguant les segments corrects de ceux nécessitant une intervention (réécriture...), et en repérant les incohérences et erreurs, afin de proposer des solutions adaptées aux écarts identifiés.

Délimiter le périmètre d'intervention en réécriture nécessaire sur le texte traduit par un humain ou par un moteur de traduction automatique, en recherchant un équilibre entre les exigences en matière de qualité, les contraintes de délais d'exécution et l'atteinte des objectifs de rentabilité fixés, afin de garantir des conditions optimales de mise en œuvre des actions correctives.

Réviser une traduction humaine ou post-éditer une traduction générée automatiquement, en y apportant les modifications structurelles nécessaires (ordre des mots, modification de la syntaxe...), dans le respect du sens global du texte source, du cahier des charges et des processus qualité établis, afin de rendre le contenu plus accessible, notamment pour les personnes en situation de handicap, et d'assurer une lecture fluide et idiomatique de la traduction.

Fournir tous conseils, commentaires ou recommandations utiles aux parties prenantes à l'optimisation de la qualité de la traduction, en particulier dans le cadre d'un projet impliquant une pluralité de traducteurs, ainsi que sur les processus et outils à mobiliser pour prendre en charge les actions correctives, en fonction des besoins spécifiques de la prestation, afin d'inscrire son intervention dans une démarche qualité et d'amélioration continue.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur l'optimisation de la qualité d'une traduction humaine ou automatique donnant lieu à une note écrite et à une soutenance orale.

RNCP40408BC04 — Créer et développer une activité de traducteur

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une étude de marché de l'activité de traducteur, en s'appuyant sur les résultats de sa veille stratégique et concurrentielle (environnement, acteurs du marché, besoins en matière de traduction, typologie des concurrents, spécificités des offres concurrentes...), afin d'évaluer le potentiel de son activité et la positionner sur le marché.

Définir ses offres de services en matière de traduction, en s'appuyant sur sa proposition de valeur, ses langues de

travail, ses compétences et ses domaines d'expertise, en tenant compte de l'état et des besoins spécifiques des clients potentiels, afin d'élaborer des propositions adaptées et ciblées.

Élaborer un plan financier prévisionnel de son activité de traducteur, en déterminant ses objectifs de croissance et de rentabilité et en procédant à l'évaluation chiffrée de ses charges, ressources et retours sur investissement possibles, selon la structure juridique choisie dans le cadre de son exercice (entreprise individuelle, société commerciale, portage salarial...), afin de confirmer la viabilité et la pérennité de son projet, au regard de ses objectifs stratégiques.

Élaborer des modèles de conventions et de documents de gestion de son activité de traducteur (conditions générales de prestations de service (CGPS), devis, factures...), en veillant à la conformité à la législation en vigueur (mentions obligatoires, droit du travail, droit commercial, RGPD...), en veillant à la confidentialité des données des clients et des informations communiquées, afin d'en garantir l'utilisation et la transmission conformes dans le cadre de son activité.

Évaluer la performance de ses projets et actions dans le cadre de son activité de traducteur, en mettant en œuvre une démarche de pilotage et en s'appuyant sur des outils d'analyse et de suivi (tableaux de bord, KPI, rapports...), afin de garantir la pérennité et la rentabilité de son activité professionnelle.

Définir la politique commerciale et tarifaire de son activité de traducteur, ainsi que les argumentaires commerciaux valorisant sa différenciation sur le marché (spécialités, compétences spécifiques, utilisation d'outils technologiques, notoriété...), selon les offres proposées et les cibles visées, afin de répondre efficacement aux attentes de ses prospects et clients.

Mettre en œuvre des stratégies marketing et communication permettant de valoriser sa visibilité sur le marché, en constituant un fichier de prospection et de suivi exploitable, en proposant ses services sur des plateformes spécialisées et en mettant en place des actions et supports de communication adaptés à ses offres et typologies clients, notamment ceux en situation de handicap, en omnicanal, afin d'augmenter le nombre de ses prospects et clients.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur la création et le développement de l'activité de traducteur du candidat donnant lieu à la production d'un rapport écrit et à une soutenance orale.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier de traducteur se pratique principalement en tant que travailleur indépendant. Il peut toutefois s'exercer au sein d'une entreprise, généralement une agence de traduction, parfois une multinationale possédant un service de traduction. L'armée de Terre recrute également un certain nombre de traducteurs chaque année. Le métier peut également être pratiqué en tant que fonctionnaire dans une organisation publique ou internationale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Traducteur

Traducteur généraliste

Traducteur d'édition

Traducteur technique

Traducteur littéraire

Traducteur audiovisuel

Traducteur-localisateur multimédia

Traducteur juridique

Traducteur expert

Traducteur expert judiciaire

Traducteur technique

Traducteur terminologue

Traducteur-réviseur

Chef de projets traduction

Traducteur-interprète

Transcripteur adaptateur de documents spécialisés

Chargé de localisation

Language Lead

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en lettres et arts (65 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X81 — Interprètes · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	172
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	52 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X81 — Interprètes

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'une certification de niveau 6

Justifier d'une expérience de cinq ans ou plus dans un contexte international et souhaiter évoluer ou se reconvertir en tant que traducteur

Justifier d'un projet de reconversion ou d'évolution, jugé recevable par la commission d'admission du certificateur et avoir validé le test d'entrée en formation

Avoir réussi un test d'entrée en formation, permettant notamment de vérifier le niveau de maîtrise des langues A (langue source) et B (langue cible) choisies par le candidat

Maîtriser les outils bureautiques de base

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Trois personnes sont désignées pour représenter le jury :

- un représentant de l'organisme certificateur EDVENN,
- deux professionnels extérieurs à EDVENN, dont la qualité est en lien avec la certification visée. Un de ces deux professionnels occupe la fonction de président du jury.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'au moins 2 personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée, avec le souci d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 801 €
Selon la branche	7 801 € – 7 919 €
Prise en charge	Branches concernées
7 801 €	Valeur par défaut · 208 branches
7 919 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNEF de l'audiovisuel

7 908 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
7 895 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	28/03/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/03/2030
Date de dernière délivrance possible	27/03/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	117	4	96 %	—
2023	282	2	96 %	62 %
2022	42	0	97 %	50 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP34534

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://edvenn.com/nos-formations/formation-traduction-distance/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40408/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	5 600 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	58
Parcours menés à terme	22
Taux d'achèvement	38 %
Période	04/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	69
Montant total engagé	233 107 €
Coût moyen par dossier	3 378 €
Durée moyenne	398 h
Période	04/2025 – 09/2026
France compétences	82 %
France Travail	10 %
Reste à charge titulaire	6 %
Entreprise	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.